

L'an mil neuf cent soixante, le neuf décembre.

DEVANT Mtre Louis Saul Joyal, notaire soussigné, résidant et pratiquant en le village de St Cyrille de Wendover, Province de Québec.

A COMPARU:

M. André René, cultivateur à Ste Eulalie.

LEQUEL a, par ces présentes, vendu avec garantie de tous troubles à M. Hilaire Gagné, garagiste à St Cyrille de Wendover, à ce présent et acceptant acquéreur.

DESIGNATION

Un terrain mesurant un arpent de front sur la profondeur qu'il y a à partir du chemin au sud ouest à la rivière Nicolet, au nord est, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre d'enregistrement du comté de Nicolet, pour la paroisse de St Léonard comme étant une partie du lot numéro cent vingt et un (P.121)

Lequel terrain est compris dans les limites suivantes: au sud ouest le chemin de front, au nord est la rivière Nicolet, au sud est Henri Brunelle et de l'autre côté au nord ouest Elphège Fleurant.

Ainsi que le tout setrouve présentement avec les servitudes actives et passives apparentes ou occultes, attachées au dit immeuble.

ETABLISSEMENT DE PROPRIETE

Le vendeur est propriétaire de ce que dessus vendu pour l'avoir acquis avec plus grande étendue de M.M.

Wilfrid Provencher et Hervé Côté, l es seize et trente



1043155243

Enregistré par dépôt

le 19 déc. 1960

A 9 h 00 M

*Handwritten signature and notes*

48604

Janvier 1958 et enregistrés à Nicolet sous les Nos. 45689 et 45695.

TENURE

L'immeuble est libre de tous droits seigneuriaux.

ENTREE EN JOUISSANCE ET CONDITIONS

Au moyen des présentes l'acquéreur pourra disposer comme bon lui semblera de ce que dessus vendu, et il en aura la possession à compter de ce jour, à la charge:  
De payer les frais et honoraires des présentes, enregistrement  
De payer les taxes municipales et scolaires et autres impositions tant générales que spéciales à compter de ce jour

PRIX

En outre, la présente vente est faite moyennant la somme de cinquante dollars qui ont été payés comptant, dont quittance.

DONT ACTE, sous le numéro vingt trois mille soixante et dix neuf.

FAIT ET PASSE au dit lieu de St Cyrille de Wendover.

Après lecture faite, les parties ont signé avec nous Notaire.

Signé	André René
"	Hilaire Gagné
"	L.S.JOYAL N P

Vraie copie de la minute des présentes gardée en mon Etude.

